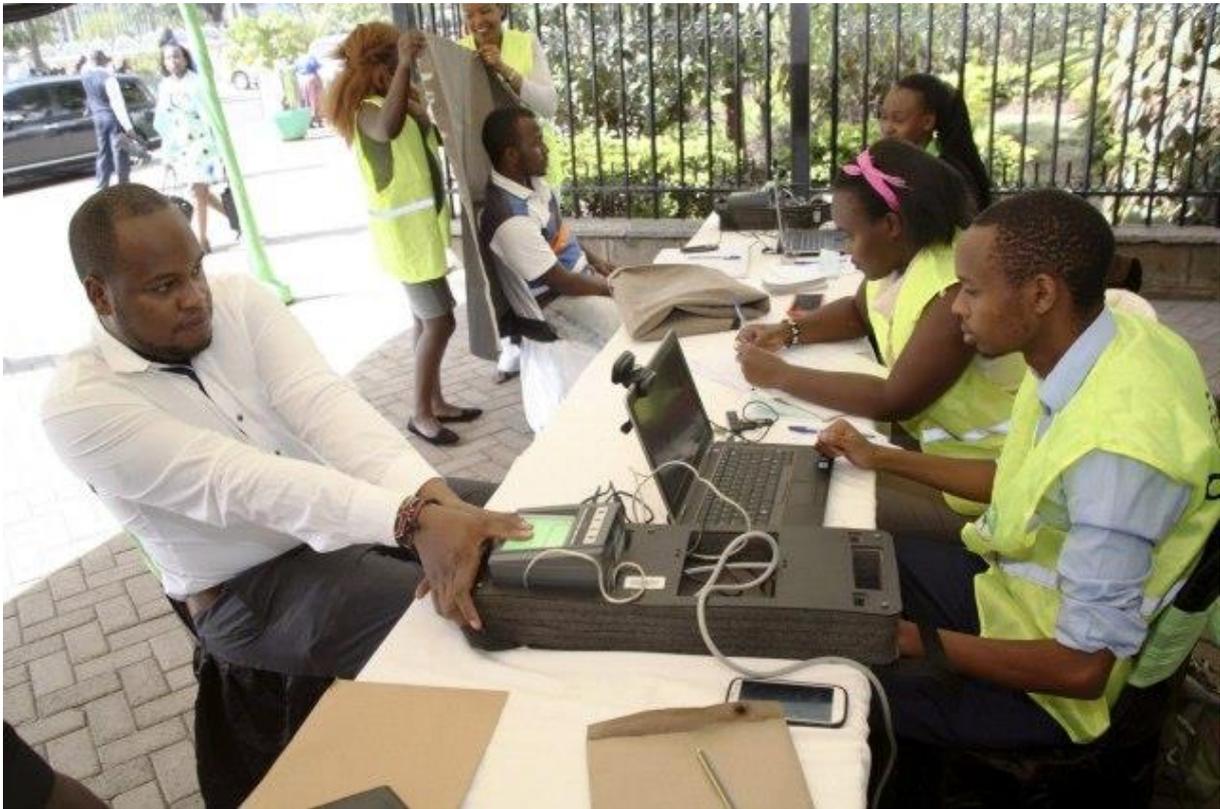


Identification biométrique : Phase pilote lancée



Dans peu de temps chaque citoyen togolais ou tout individu résidant au Togo aura un numéro d'identification biométrique unique. C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation et de réforme de l'administration publique engagé par l'Etat togolais. Il vise à développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus vivant sur le territoire national, avec pour objectif de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux.

L'Agence Nationale d'Identification (ANID) en charge du projet d'identification nationale biométrique (e-ID Togo), a mis en place une phase pilote depuis le 4 octobre 2023 et ce jusqu'au 4 novembre 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Dénommée « Proof of Concept », cette phase pilote permettra de tester toutes les fonctionnalités de la plateforme d'enregistrement ainsi que les processus métiers, la génération des numéros biométriques, afin d'y déceler les éventuels soucis techniques à régler et les dispositions à prendre.

Une phase pilote enclenchée

Durant 30 jours, au moins 2.000 personnes seront enregistrées selon un quota et un chronogramme définis par région : Grand Lomé/4-12 octobre : 900 personnes ;

Maritime/17-26 octobre : 650 personnes ; Plateaux/30-31 octobre : 200 personnes ; Centrale/3-4 novembre : 200 personnes.

L'opération va recueillir des informations biométriques telles que les empreintes digitales et l'iris ; celles démographique telles que l'âge, le sexe, le nom et les prénoms, l'adresse, le contact, l'email. Les personnes enregistrées recevront un message indiquant le numéro d'identification, un récépissé d'enregistrement, ainsi qu'une carte pourvue d'un QR code.



Lire aussi: [Togo: L'Université de Lomé lance un appel à candidatures](#)

Ce système, qui s'inspire du modèle d'identification Aadhaar en Inde, permettra de donner à chaque résident togolais une preuve d'identité unique quels que soient son origine ou son lieu de résidence.

Pourquoi un projet d'identification biométrique au Togo ?

Le projet d'identification nationale biométrique dénommé « e-ID Togo » a pour objectif d'attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo un numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques.



Ces données ainsi que les NIU permettront ainsi de mettre en place une base de données centrale, sécurisée et fiable qui servira de référence pour la vérification de l'identité des bénéficiaires de services publics, privés ou sociaux.

L'opérationnalisation du projet « e-ID Togo » intervient dans le contexte des engagements pris par SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Chef de l'Etat, durant la campagne présidentielle et constitue un signal fort de sa volonté et de son engagement à poursuivre la politique d'inclusion socio-économique et financière pour le [développement](#) du Togo.

Rappelons que la biométrie est la science qui porte sur l'analyse des caractéristiques physiques ou comportementales propres à chaque individu et permettant l'authentification de son identité.

Source : <https://lomegraph.tg/identification-biometrique-phase-pilote/>